



FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Éditée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

BOSTIK AGOPLAC DI LIQUIDE

Date de révision 21-mai-2026
Remplace la date 26-févr.-2026

Nom du produit BOSTIK AGOPLAC DI LIQUIDE
Produit(s) couvert(s) 30604778; 30603743; 30604779; 30604787
Code générique/code-barres 3549212472443; 3549212469689; 3549212472450; 3549212472498

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

Critères	Valeurs
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :	Ce produit contient une ou plusieurs substance(s) candidate(s) extrêmement préoccupante(s) (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)
	n-Hexane Contenu dans UVCB
Substances dangereuses Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES)	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses répondant à ce critère
Perturbateurs endocriniens (liste ANSES)	Ne contient pas de perturbateurs endocriniens

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Critères	
Emballage	canette / boîte
Volume / poids de l'emballage	5
Unité de mesure	L
Emballage	canette / boîte
Volume / poids de l'emballage	15
Unité de mesure	L
Emballage	canette / boîte
Volume / poids de l'emballage	1
Unité de mesure	L

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGECE, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.